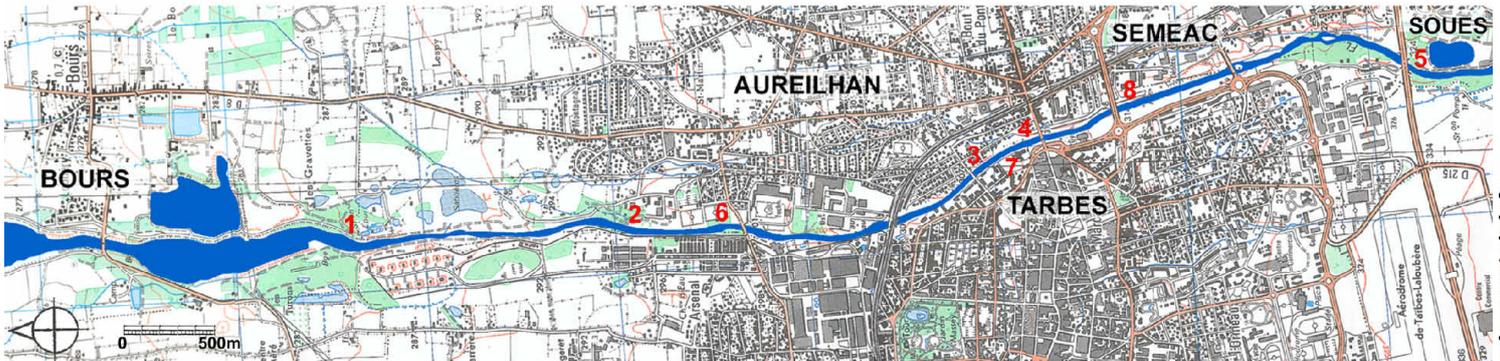


Prix arturbain.fr 2005

- Société :** Le Grand Tarbes (Communauté d'agglomération) 30 avenue Saint Exupéry 65 000 TARBES Tél. : 05 62 53 34 30. E-mail : environnement@legrandtarbes.fr
- Responsables :** Président : Jean GLAVANY, Député des Hautes-Pyrénées, Directeur Général des Services : Jean-Luc REVILLER
- Présentateur :** Jean GLAVANY
- Organismes décisionnaires :** Le Grand Tarbes ; financement par les organismes suivants : Europe, Etat, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseil Général des Hautes-Pyrénées
- Propriétaire du site :** Le Grand Tarbes et mises à dispositions de terrains des communes d' Aureilhan, Bours, Séméac, Soues et Tarbes et d'autres organismes : ASF et ASA de l'Ailhet
- Description de l'opération :** Le " Trait Vert " est un lien entre les communes permettant de faire découvrir le patrimoine naturel et culturel des communes membres du Grand Tarbes (80 km de sentiers, huit boucles). En complément, en 2005, le CaminAdour (9,5km) a été créé en berge droite du fleuve Adour afin que la population se réapproprie ce milieu naturel " oublié " voire malmené ; le projet permet de redécouvrir la qualité naturelle des berges. C'est un trait de nature qui traverse le centre urbain dense et permet aux citadins de gagner facilement des sites naturels magnifiques : lacs de Bours et Soues, bras mort réouvert ... L'Adour passe là d'un régime torrentiel à un régime de plaine faisant découvrir aux promeneurs différents milieux aquatiques.
- Equipe pluridisciplinaire :** **Conduite de projet :** Commission Environnement et services du Grand Tarbes. **Etudes préalables :** Géodes, hydrologue, Morel-Delaigue, paysagiste, Rivière Environnement, écologue. **Projet :** Klaus Peklo, paysagiste et ingénieur rivière, **Réalisation :** La Routière des Pyrénées, Millet, LTP, Eve Paysage. **Artistes :** Laurent Frontère, Hélène Saule-Sorbé. **Partenaires associés :** DDE, MISE, CSP, association de kayak, Association des Paralysés de France, ONF, CATER des Hautes-Pyrénées.

LE CAMINADOUR, Grand Tarbes (65)



1. Le passe-vue.
2. Le sentier péri-urbain.
3. Le sentier urbain.
4. Les gradins.
5. La table d'orientation
6. Vue sur les Pyrénées.
7. Accès pour les personnes à mobilité réduite
8. Le Bras mort



Qualité architecturale :

- Le fleuve est rendu "accessible" à l'état le plus naturel possible par un cheminement stabilisé répondant aux risques de crue.
- Le mobilier urbain créé utilise des matériaux naturels et locaux (bois et galets du fleuve pour les pontons et balcons, murets-bancs, escaliers...).
- Des "passe-vues" (1) cadrent les vues les plus intéressantes et donnent des informations sur le fleuve (la faune, la flore, le patrimoine bâti lié à l'eau, les canaux, les ponts, l'urbanisation, l'utilisation industrielle de l'eau ...).
- Une table d'orientation (5) en Azuleros, créée par des artistes, renvoie aux Pyrénées, berceau de l'Adour et rappelle le partenariat avec l'Arade, région sud du Portugal (partenaire européen du projet).
- Sentier entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (7); travail en amont dans le détail avec l'Association des Paralysés de France.

Qualité de la vie sociale :

- Accès libre pour les piétons et les cyclistes habitants de l'agglomération et autres ; interdit aux véhicules à moteur.
- Equipement qui permet, en toute sécurité et dans un espace urbain, de redécouvrir un milieu naturel qui était devenu un milieu fermé, inaccessible, servant de décharge.
- Equipement prenant en compte des usages antérieurs (pêche, Kayak) grâce à un travail en partenariat en amont du projet.
- Parkings gratuits.

Respect de l'environnement :

- Diversification des milieux aquatiques : réouverture d'un bras mort avec remise en eau, maintien de la ripisylve voire recréation de la strate arbustive disparue,
- Protection de berges par différentes techniques, lourdes (enrochement, gabions) et légères (caissons végétalisés, génie végétal) (8) dans le respect de la dynamique du fleuve,
- Sensibilisation au respect des milieux aquatiques par différents supports de communication (guide, panneaux, articles ...) et différents moyens (corbeilles à papiers, bacs à déchets sur les parkings ...)
- Gestion essentiellement manuelle de la végétation, des atterrissements ... avec des traitements chimiques respectueux des milieux aquatiques notamment par rapport aux plantes indésirables (Renouée du Japon) et création d'une brigade bleue assurant l'entretien et le suivi des ouvrages.